

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

 n° **Sans objet**

 du **22 novembre 2017**

 mis à jour le **19 octobre 2018**

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

 oui  non 

 Ce PPR est **prescrit et non encore approuvé**

 oui  non 

 Ce PPR est **approuvé**

 oui  non 

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléa	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléa	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléa	<input type="text"/>

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

**La note de présentation**

 consultable sur Internet \* 
**Le règlement**

 consultable sur Internet \* 
**Les documents graphiques**

 consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

 oui  non 

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

 oui  non 

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléa	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléa	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléa	<input type="text"/>

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

**La note de présentation**

 consultable sur Internet \* 
**Le règlement**

 consultable sur Internet \* 
**Les documents graphiques**

 consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

 oui  non 

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [ PPR t ]

 4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit et non encore approuvé**

 oui  non 

 4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé**

 oui  non 

<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléa	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléa	<input type="text"/>
<input type="text"/>	date	<input type="text"/>	aléa	<input type="text"/>

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

**La note de présentation**

 consultable sur Internet \* 
**Le règlement**

 consultable sur Internet \* 
**Les documents graphiques**

 consultable sur Internet \* 

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

 oui  non 

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

 La commune est située dans une zone de sismicité
 

zone 1 <input type="checkbox"/>	zone 2 <input checked="" type="checkbox"/>	zone 3 <input type="checkbox"/>	zone 4 <input type="checkbox"/>	zone 5 <input type="checkbox"/>
très faible	faible	modérée	moyenne	forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

**Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité**

 consultable sur Internet \* 

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

 oui  non 

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

**Les documents graphiques**

 consultable sur Internet \* 

### 7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire à potentiel radon

en application de l'article L 125-5 du code de l'environnement et des articles L 1333-22 et R 1333-29 du code de la santé publique

 La commune est située dans une zone à potentiel radon
 

zone 1 <input type="checkbox"/>	zone 2 <input type="checkbox"/>	zone 3 <input checked="" type="checkbox"/>
---------------------------------	---------------------------------	--------------------------------------------

Le document de référence est :

**Arrêté du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon du territoire français**

Consultable sur internet\*

### pièces jointes

### 8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

  
  


### 9. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

 La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles	nombre <input type="text"/>	catastrophes technologiques	nombre <input type="text"/>
-------------------------	-----------------------------	-----------------------------	-----------------------------

Date

Le préfet de département